

PREFECTURE de l'ARIEGE

Direction départementale des territoires
Service environnement risques
Service police de l'eau et des milieux aquatiques

Création de batardeau(x)

DESCRIPTION DU MILIEU

Nature du lit à l'emplacement du batardeau :

- Blocs Gravier Sable Limon, terre Vase Lit artificiel



Topologie du lit à l'emplacement du batardeau :

Atterrissement

Cavités sous ouvrage

Trous d'eau

LES TRAVAUX



Accès à la zone de travaux :

La zone de travaux commence à la piste d'accès au cours d'eau et/ou au batardeau

Localiser la zone d'accès au cours d'eau sur le schéma de la zone de chantier.



Les travaux seront réalisés depuis la berge La majeure partie des travaux sera toutefois réalisée avec la pelle sur la berge. L'accès au chantier avec la pelle se fera par le batardeau (au niveau des acacias en rive gauche).	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les travaux nécessiteront l'abattage d'arbres 2 acacias sur la berge rive gauche seront abattus tandis que 3 acacias seront conservés. Ce travail pourra être fait avant le démarrage du chantier.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



Isolement de la zone de travaux :

- La zone de travaux sera naturellement hors d'eau lors des travaux Oui Non
- Un batardeau isole la zone de travaux (à localiser sur le schéma de la zone de chantier)

<p>La zone de travaux sera temporairement mise hors d'eau, indiquer la surface asséchée ainsi que la durée d'assèchement.</p> <p>La zone de travaux (environ 70 m²) risque de ne pas être totalement asséchée dues aux petites fuites transitant dans le corps du batardeau. Cependant ces petites fuites seront canalisées et évacuées gravitairement par un tuyau qui passera par la vanne de décharge du barrage. Ponctuellement il n'est pas exclu d'installer une pompe si besoin. Dans ce cas l'eau pompée sera restituée dans le canal du moulin qui sera à sec.</p> <p>Ce batardeau servira également si besoin de rampe d'accès au chantier pour la pelle même si la majeure partie des travaux sera réalisée avec la pelle depuis la berge.</p> <p>La durée d'assèchement est de 2 mois maximum.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Mise en place d'une dérivation ou déviation temporaire du cours d'eau, indiquer le moyen utilisé (buse, nouveau lit,...)</p> <p>La fenêtre de dégravage de la passe à poisson sera ouverte en plein. Si le débit transitant par le chenal de la passe à poisson est insuffisant le surplus de débit se déversera normalement sur le barrage.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Batardeau en sac « de sable »</p> <p>Batardeau constitué de matériaux pris sur place (localiser la zone d'extraction, donner le volume extrait)</p> <p>Batardeau constitué de matériaux d'apports (nature, volume)</p> <p>Le batardeau offrant la plus grande stabilité en cas de crue est la structure composite suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> – partie amont composée de gros blocs (en particulier vers le seuil du barrage où les vitesses sont plus importantes). (20 tonnes / environ 10 m³). – partie principale intermédiaire composée de graviers style 0-40 mais avec des galets (30 tonnes / environ 20 m³). – partie aval d'étanchéité composée de galets et terre non végétale (30 tonnes / environ 20 m³). <p>Autre système :</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Non



Caractéristiques du batardeau et de la buse permettant le transit de l'eau :

Rappel : le batardeau doit être étanche ou une pompe doit être utilisée pour l'assèchement de la zone.

Le batardeau doit résister à une montée d'eau " normale pour la saison ", la buse utilisée ou

l'espace laissé pour le transit de l'eau doit permettre le transit de cette montée d'eau (indiquer le débit pris en compte)

- batardeau

Longueur	Largeur	Hauteur	Débit de submersion
10 mètres	5 mètres	0,5 m au dessus de la crête du barrage	Débit de l'Hers >= 30 m ³ /s

Si le débit de l'Hers augmente de manière conséquente (jusqu'à environ 30 m³/s) sans qu'il y ait une crue, le batardeau ne devrait pas être endommagé.

Si il y a une véritable crue le batardeau sera effacé de manière partielle ou totale. Un point sera fait avec la DDT sur la conduite à tenir en fonction de l'avancée des travaux.

- buse ou espace laissé libre pour le transit de l'eau

Diamètre de la buse	Largeur de l'espace	Hauteur de l'espace	Débit de mise en charge ou de débordement
Chenal de la passe à poisson	Crête du barrage sur 35 m en plus du chenal de la passe	Non limité mais débordement si la hauteur d'eau est > 0,5 mètre au dessus de la crête du barrage.	Débit de l'Hers >= 30 m ³ /s

LES MESURES PRÉVENTIVES

- Sur la capacité d'accueil du cours d'eau pour la faune piscicole

Le retrait des ouvrages de mise en assec (batardeau) sera réalisé de l'aval vers l'amont pour limiter les matières en suspension.	Obligatoire
Les berges seront re-végétalisées à l'issue des travaux avec des espèces locales.	Obligatoire
Des caches à poissons sont créés pour compenser le comblement des cavités.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
Toutes les précautions seront prises pour limiter le départ de matières en suspension dans le cours d'eau. Expliciter (de quelle manière ?).: La vanne de décharge du barrage restera fermée pour éviter de créer un courant lors de la construction du batardeau. En aval du batardeau l'eau sera trouble mais ne retournera pas à la rivière puisque la vanne de décharge du barrage sera fermée. Une fois le batardeau réalisé les vannes du canal seront par contre très légèrement ouvertes afin de faire baisser le niveau, l'eau trouble s'évacuera donc majoritairement dans le canal et se décantera avant de retourner à la rivière. La vanne de décharge du barrage sera alors ouverte pour finir de vidanger la zone de travaux. La réalisation du batardeau devrait être assez rapide (½ journée prévue).	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
Toutes les précautions seront prises afin de ne générer aucune pollution des eaux superficielles ou souterraines par rejets d'huiles, hydrocarbures ou autres substances toxiques.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet

<p>Expliciter (de quelle manière ?):</p> <p>Seule la pelle mécanique est susceptible de générer une pollution, elle sera sortie du lit du cours d'eau en cas de risque de crue. La majeure partie des travaux s'effectuera de toute façon avec la pelle depuis la berge. La bétonnière est par ailleurs électrique et restera sur la berge.</p>	
<p>La fabrication de béton (ou équivalent) sera effectuée intégralement hors d'eau, sans risque d'écoulement ou de lessivage de laitance.</p> <p>Le béton sera fourni par la centrale à béton de Laroque d'Olmes.</p> <p>Il sera livré soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prêt à l'emploi et par toupie en particulier pour la réalisation des radiers. - sec et par petites quantités (2 m3 maximum). Il sera ensuite malaxé sur place (bétonnière ou malaxeur électrique placée sur la berge) avec ajout d'eau. Il servira dans ce cas à maçonner les blocs et à réaliser les structures en béton armé. 	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>Un béton colloïdal ou hydraulique sera utilisé afin de limiter l'écoulement des laitances de ciment.</p> <p>La zone de chantier devrait être quasiment à sec. Si besoin et pour le radier uniquement une petite pompe sera utilisée.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>En cas de pompage, l'eau chargée en matières en suspension sera décantée avant rejet dans le cours d'eau.</p> <p>Expliciter (de quelle manière ?):</p> <p>En cas de pompage l'eau sera rejetée dans le canal d'amenée du moulin qui sera alors à sec.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>Une pêche de sauvegarde sera effectuée (opération réservée aux travaux susceptibles d'engendrer des mortalités piscicoles).</p> <p>Organisme devant réaliser la pêche :</p> <p>Mr Bellariva Jean Luc.....</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet Electrique <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<p>Le lit sera remis en état à l'issue des travaux avec des matériaux de granulométrie comparables à ceux du lit du cours d'eau existants.</p> <p>Oui car tous les apports de matériaux du batardeau seront extraits.</p> <p>En ce qui concerne l'enrochement de la berge, les matériaux en surplus (terre et galets) seront évacués à la fin du chantier. Ils ne seront pas mis dans le lit du cours d'eau.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>Les berges seront remises en état à l'issue des travaux en conservant les mêmes profils qu'avant les travaux et en re-végétalisant avec des espèces locales.</p> <p>Le profil à l'endroit de l'enrochement sera forcément légèrement modifié conformément aux plans fournis.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet

- Autres

<p>Les pieds de Renouée du Japon seront détruits par incinération sur place ou enfouis dans une décharge appropriée.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>Espèces invasives : Les engins seront lavés systématiquement avant l'arrivée sur site pour éviter tout apport de Renouées du Japon ou autres espèces invasives sur le site de chantier.</p> <p>Les engins sont locaux et ne peuvent donc amener des espèces étrangères.</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> sans objet
<p>Aucun déchet dû au chantier ne sera laissé sur la zone des travaux.</p> <p>Tous les déchets déjà présents dans le lit avant les travaux seront aussi évacués.</p>	Obligatoire